

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Dans un ensemble immobilier dénommé « LES COLLINES DE TAMARIS », sis 67 Avenue Esprit Armando, Lieudit La Rouve, 83500 LA SEYNE SUR MER cadastré Section AR 943, AR 1079 et AR 1080 les lots de Copropriété :

N° 1419 formant UN APPARTEMENT de type T3 situé au rez-de-chaussée du bâtiment 14, d'une superficie de 68,60 m2.

N° 1410 formant UNE CAVE située au rez-de-chaussée, dans le bâtiment 14, entrée unique, portant le numéro 10

MISE A PRIX

QUATRE VINGT MILLE EUROS..... 80 000,00 €

Visite assurée sur place par la SCP DENJEAN-PIERRET-VERNANGE - Commissaires de Justice Associés à TOULON – le LUNDI 15 JUIN 2026 de 11 h à 12 h

L'Adjudication aura lieu le **JEUDI VINGT CINQ JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à QUINZE HEURES**, à l'Audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (Var) au Palais de Justice de ladite Ville, Place Gabriel Péri.

CREANCIER POURSUIVANT

Le Fonds Commun de Titrisation (FCT) SAVOIR FAIRE, représenté par la SAS de gestion France Titrisation, au capital de 260.100 €, enregistrée au RCS de PARIS sous le n° 353 053 531 et dont le siège social est situé 1, Boulevard Haussmann – 75009 PARIS, ayant donné un mandat de recouvrement et de gestion des créances à la Société LINK FINANCIAL, SAS au capital de 15.000 €, immatriculée au RCS de NANTES sous le n° 842 762 528, ayant son siège social Nantil A, 1, rue Célestin Freinet - 44000 NANTES, agissant poursuites et diligences en la personne de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège, Venant aux droits du CRÉDIT IMMOBILIER DE France DÉVELOPPEMENT (CIFD), en vertu d'un contrat de cession de créances en date du 31 octobre 2024 selon attestation du 6 novembre 2024, lui-même venant aux droits du CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE MEDITERRANEE à la suite d'une fusion-absorption selon mention du 07 décembre 2015.

Ayant pour Avocat constitué Maître Frédéric PEYSSON Associé de Maître Laurent CHOUETTE & Maître Sophie CAIS & Maître Elisabeth RECOTILLET - au Cabinet desquels il a élu domicile à 83000 - TOULON – Résidence « LE KALLISTE » 267, Boulevard Charles Barnier

DESCRIPTION DU BIEN ET MODE D'OCCUPATION

Dans un ensemble immobilier dénommé « Les Collines de Tamaris », sis 67 Avenue Esprit Armando, Lieudit LA ROUVE, 83500 LA SEYNE SUR MER cadastré Section AR N° 943, 1079 et 1080 les lots :

N° 1419 formant UN APPARTEMENT de type T3 d'une superficie de 68,60 m2 situé au rez-de-chaussée du bâtiment 14, comprenant : entrée, cuisine, séjour, dégagement, deux chambres, salle de bains, water-closet, rangement, placard, loggia sur séjour et cuisine.

Les menuiseries sont en double vitrage, le chauffage est assuré par une climatisation réversible

N° 1410 formant UNE CAVE d'une superficie de 3,45 m2 située au rez-de-chaussée, dans le bâtiment 14, entrée unique, portant le numéro 10 elle est située au sous-sol au fond et à gauche du couloir de droite.

MODE D'OCCUPATION

Les biens sont actuellement occupés en vertu d'un contrat de location de logement nu à usage de résidence principale en date du 7 Jun 2016.

Le loyer mensuel est fixé à 770 €

CHARGES ET TAXES

Le montant de la taxe foncière n'a pas été communiqué,

Les provisions sur charges non communiquées.

IMPORTANT CONDITIONS POUR ENCHERIR

Tout enchérisseur devra remettre à son avocat inscrit au Barreau de TOULON et ce avant qu'il porte les enchères un chèque de banque à l'ordre de la CARPA, ou une caution bancaire irrévocable du dixième de la mise à prix, et au minimum 3.000 € lorsque la mise à prix est inférieure à 30 000 €

SITE INTERNET

Il est précisé que le Cahier des Conditions de Vente et toutes les pièces afférentes à la présente procédure sont accessibles sur le site internet : www.kalliste-avocats.com à la rubrique vente aux enchères.

ENCHERES & MISE A PRIX

Les biens & droits immobiliers sus désignés seront exposés et mis en vente aux enchères publiques à l'Audience du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE de TOULON (Var) au PALAIS DE JUSTICE de ladite Ville - Place Gabriel Péri, le : **JEUDI VINGT CINQ JUIN DEUX MILLE VINGT SIX à QUINZE HEURES**, sur la mise à prix de QUATRE VINGT MILLE EUROS

Ci **80 000,00 €**

Outre les charges et conditions du Cahier des Conditions de Vente.

Pour tous renseignements, s'adresser à Maître Frédéric PEYSSON - Avocat - et aux Avocats exerçant près le TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON (Var) qui ont, seuls, qualité pour enchérir et, pour prendre connaissance du Cahier des Conditions de Vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE TOULON où il a été déposé le 7 Novembre 2025 et a été enregistré sous le n° 25/00081

A TOULON, le 4 Mai 2026

Signé : Maître Frédéric PEYSSON, Avocat.